

Fiche RÉFLEXE

Cet outil est à destination des élus de Lannion-Trégor Communauté et a pour but de conseiller, soutenir et orienter ces derniers dans le repérage de situation de violences conjugales.

Les violences conjugales, de quoi parle t-on ? Définition :

Les violences conjugales sont des violences exercées par un des conjoints sur l'autre, au sein d'un couple **existant ou séparé**. Elles s'inscrivent dans un rapport de **domination** et se distinguent des disputes entre conjoints qui ont des rapports équilibrés.

> Les formes de violences

Psychologiques

humiliation, harcèlement, chantage affectif, interdiction de fréquenter des amis, des collègues, de la famille, chantage autour des enfants et des biens communs

Économiques

contrôle des dépenses, suppression de la carte bancaire, des moyens de paiement, interdiction de travailler

Sexuelles

actes et pratiques sexuelles imposées (attouchements, relations multipartenaires, pornographie, prostitution, rapports non-protégés...) ou viols

Administratives

confiscation et/ou chantage autour de la carte nationale d'identité, passeport, livret de famille, carnet de santé, titre de séjour, diplôme, suppression de la carte vitale, contrôle des accès aux différents comptes administratifs et emails

Physiques

bousculades, coups avec ou sans objets, strangulations, morsures, brûlures, séquestrations

Verbales

injures, menaces, intimidations, dévalorisations

Matérielles

destruction ou confiscation d'objet qui sont particulièrement chers à la victime. Ex : photos, bijoux, souvenirs, etc.

> Les points de vigilance

Les violences conjugales concernent tous les milieux sociaux, tous les âges, tous les niveaux d'études, toutes les cultures.

- **Circonstances à risque** : jeune âge, grossesse, séparation, dépendance/addiction
- **Signes de coups et blessures**
- **Comportement de la victime** : contrainte dans son emploi du temps (pressée de rentrer), dépression
- **Comportement de l'auteur** : infantilisation, prise de pouvoir, alcoolisme, dénigrement
- **N'hésitez pas à poser la question** : « Avez-vous subi ou subissez-vous des violences dans votre couple ? »

> Quelle posture adopter à l'égard de la victime

- **Écouter avec attention**, respect et bienveillance
- Parler d'un ton **calme et avec empathie**
- **Valoriser dans les démarches** qu'elle entreprend
- **Se montrer disponible** et créer un climat de confiance
- **Ne pas banaliser**, ne pas minimiser les faits
- La rassurer en lui indiquant **un réseau de professionnels**
- L'aider à identifier **les soutiens ou relais** possibles dans son entourage
- **La déculpabiliser** en lui signifiant qu'aucune attitude de sa part ne justifie une agression
- Rappeler que les actes et les faits relatés sont **interdits et punis par la loi**

**Pensez à remettre une
plaquette «Et si c'était
moi ?»**

pour faciliter l'orientation vers
les partenaires du territoire.

Ressources numériques :

lannion-tregor.com (rubrique : action sociale)

irepsbretagne.fr (rubrique : publications)

Consultez directement le
site à partir de ce QR Code

A stylized, colorful illustration of a woman's face in profile, facing left. The face is rendered in shades of orange, yellow, and brown, with intricate patterns around the eye and on the lips. The background behind the face is white with some faint pink dots.

**ET SI
C'ÉTAIT
MOI ?**